



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n° 162/2025
du Conseil communautaire
Séance du 29 septembre 2025

Date d'envoi de la convocation = 23 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de conseillers présents : 56

Nombre de conseillers absents : 19

Nombre de votants : 66

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Eric AJASSE, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Yves CAZORLA, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Béatrice LOISON, Stéphane MARCELLIN, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Pierre MEURIN, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Laurent NADAL, Bernard NASS, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Stéphane OUSTRIC, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents/Procurations : Charlotte BARRERE, Mohamed BERKANE (procuration à Yves CAZORLA), Frédéric BERNE, Jacques BERTOLINI, Pascale BORDES, Jérôme CARMINATI (procuration à Stéphane OUSTRIC), Michel CEGIELSKI, Maxime COUSTON (procuration à Christine MUCCIO), Gilles DELALIEU (procuration à Christophe SERRE), Océane ESCLEYNE (procuration à Valère SEGAL), Nathalie FORGEROU, Laëtitia GAILLARD (procuration à Pierre MEURIN), Robert GAUTIER, Fred MAHLER (procuration à Sylvie BARRIEU-VIGNAL), Raymond MASSE (procuration à Christian BAUME), Michel ONDE (procuration à Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA), Justine ROUQUAIROL (procuration à Jennifer OBID), Maria SEUBE, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Car'Méléon / Europ'Raid 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la demande présentée par l'association Car'Méléon,

Considérant que cette association participe à l'Europ'Raid 2025, raid culturel et solidaire à travers 20 pays d'Europe, durant lequel chaque équipage a pour mission d'acheminer 70 kg de fournitures scolaires destinées à des écoles et associations locales en Europe de l'Est (Bosnie-Herzégovine, Albanie, Macédoine, Bulgarie),

Considérant que ce projet revêt une dimension éducative et solidaire forte, en lien avec les valeurs de coopération, d'ouverture internationale et d'engagement des jeunes,

Considérant que l'association s'attache également à mettre en valeur le territoire et les acteurs locaux au travers de ses actions de sensibilisation auprès de la population et de la jeunesse,

Considérant que cette question a été présentée à la commission Moyens généraux du 18 septembre 2025,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association Car'Méléon au titre de son projet solidaire Europ'Raid 2025.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 29 septembre 2025.

Le Président

Jean Christian REY

